

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20 JUILLET 2021**

PRÉSENTS : Mesdames Cécile JOURDAIN, Aline LAZZARINI, Annick MATTIA, Amandine PARSY, Madame Immacolata REVERTE, et Marie-Françoise VIGNOLLET, Messieurs, Eric MAITRE, Sully MUSSARD, Cyril PELUD, Pierre RAMBAUD et Guy ROUYER

ABSENTS : Madame Françoise ROSTOUCHER, Monsieur Thierry BERNARD et Monsieur Allann D'ETTORRE ont respectivement donné tous pouvoirs à Madame Cécile JOURDAIN, Monsieur Pierre RAMBAUD et Madame Aline LAZZARINI.

EXCUSÉ : Sébastien PELUD

Secrétaire de séance : Monsieur Eric MAITRE.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CM DU 04-06-2021.

Approuvé à l'unanimité (14 Voix)

2- Attribution des subventions communales 2021,

Après envoi aux différentes associations de la commune de la nouvelle procédure pour demander une subvention, les associations ont envoyé leurs dossiers et projets. La commission a étudié les dossiers des associations du village et les autres demandes diverses.

Après examen par la commission, la somme de 14 450 € est attribuée à l'ensemble des associations sur un budget de 16 000 €.

Approuvé à l'unanimité (14voix)

3- Groupement de commandes pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéoprotection : attribution de l'accord-cadre,

La Commune de BETTANT adhère au groupement de commandes concernant la fourniture, l'installation et la maintenance de systèmes de vidéo-protection urbains avec les communes d'Ambronay, Bettant, Château Gaillard, Douvres, Saint Maurice de Rémens, Saint Rambert en Bugey et la Ville d'Ambérieu en Bugey désignée comme coordonnateur. L'organe de décision retenu pour le choix du titulaire est la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur.

Un appel d'offre pour un accord cadre a été réalisé pour une durée de 2 ANS. Huit offres ont été reçues.

Il est rappelé que l'enveloppe budgétaire prévisionnelle allouée à cette consultation était de 9 500.00 € HT et que la proposition retenue porte le montant estimatif à la somme de 9 194.90 € HT pour la commune et détaillé comme suit :

Investissement :	Matériels	9 055.60 € HT
Fonctionnement :	Maintenance	139.30 € HT par an

- L'accord cadre est attribué au Groupement d'Entreprises Conjoint INEO INFRACOM SNC et SBTP dont le mandataire solidaire est la Société INEO INFRACOM à Rillieux-La-Pape (RHONE) et les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Approuvé à l'unanimité (14 voix)

4- Convention de mise à disposition du fond de plan très grande échelle avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain - Géodétection et géoréférencement du réseau d'éclairage public,

Le SIEA réalise un fond de plan Géoréférencé à l'échelle du département lié à l'éclairage publique. La commune de BETTANT n'ayant pas donné la compétence « Eclairage publique » au SIEA, il nous est proposé de participer aux financements de ce projet afin de pouvoir bénéficier de données initiales et mises à jour régulièrement.

Le coût pour notre collectivité sera de :

- 182 € pour le 1^{er} relevé
- 18 € /an pour la mise à jour de ces données

Approuvé à l'unanimité (14 voix)

5- Question rajoute à l'ODJ en début de séance « Perte sur Créance éteinte, Budget assainissement »

La Trésorerie d'Ambérieu en Bugey, n'a pu procéder au recouvrement des titres de recettes en raison d'une décision d'effacement de dettes suite à des procédures de surendettement.

Contrairement à l'admission en non-valeur, cette opération éteint définitivement la dette du redevable. Les procédures permettant la récupération des sommes en cause sont donc stoppées.

Le montant s'élève à 181,16 euros pour le budget assainissement.

Approuvé à l'unanimité (14 voix)

6- Questions diverses.

- 1) Acte de vandalisme au niveau de la barrière de la « glaise »,
L'association de la chasse se propose de remplacer cette barrière (le matériel serait fourni par la commune après vérification du stock actuel).
Le conseil municipal est favorable à la réinstallation de la barrière pour éviter une circulation routière sur ce chemin qui est en mauvais état.
- 2) Le Stationnement lié aux commerces devient compliqué sur la route de TORCIEU
- 3) Distribution des sacs jaune le SAMEDI 21 AOUT à 8h00 par les élus

Fin du conseil à 21h05

